

## La socialisation de l'enfant hors de l'école : la belle époque des patronages (1900-1939)

DOMINIQUE DESSERTINE

BERNARD MARADAN

Centre Pierre Léon, Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme

14 avenue Berthelot – 69 007 Lyon – France

UMR 5599 CNRS-Université Lumière Lyon 2

L'historiographie de la jeunesse est aujourd'hui riche de très nombreuses publications (Crubellier 1979, *Les jeunes et les autres* 1986, Levi & Schmitt 1996). Jusqu'à présent, elle est néanmoins demeurée lacunaire. De fait, de nombreuses études ont été consacrées soit à la petite enfance soit à l'adolescence. Toutefois, le comportement de l'enfance en tant que telle — c'est-à-dire en dehors des institutions classiques, qu'il s'agisse de la famille (Burguière et al. 1986) ou de l'école — reste un domaine largement inexploré. C'est pour cette raison que les historiens sont dans l'incapacité actuellement de présenter une synthèse satisfaisante de ce champ entrouvert par l'étude fondamentale d'Ariès.

### Une histoire en développement

Tout commence, en effet, avec le livre pionnier et devenu classique d'Ariès, publié en 1960, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Il est le premier à avoir retracé l'émergence du sentiment de l'enfance dans les sociétés occidentales. "Inventeur de l'histoire de l'enfance à l'époque moderne dans le double giron de la famille nucléaire et de l'école"<sup>1</sup>, Ariès a ouvert un champ de recherches qui s'est trouvé ensuite largement défriché par les recherches des historiens démographes. Les années soixante-dix et quatre-vingt ont vu ainsi aboutir de multiples travaux qui, à la suite de milliers de dépouillements de registres paroissiaux et de l'état civil, ont mis en évidence les caractéristiques fondamentales des populations traditionnelles: le grand nombre de nais-

1. PERROT M. 1989 p7-10

sances par famille, la mise en nourrice, la surmortalité des nourrissons et des jeunes enfants<sup>2</sup>. Cette première vague de travaux, centrée implicitement sur la petite enfance, marquée par le contexte démographique actuel de la rareté de l'enfant, trouve une forme de couronnement avec la publication, en 1988-1990, sous la direction de Dupâquier, de *l'Histoire de la population française*. Depuis, toutes les grandes synthèses historiques font une place aux enfants (Ariès & Duby 1986-1987, Lequin 1983-1984).

Ce courant démographique a lancé les recherches sur les amours et sur le mariage (Flandrin 1975, 1976; Solé 1976). Il est également à l'origine des travaux sur la médicalisation de la société française et en particulier de la petite enfance. Le grand livre de Rollet-Echallier (1990) met en évidence l'importance de la mobilisation politique et médicale sur la petite enfance dans les premières décennies de la Troisième République. L'histoire démographique de l'enfant est ainsi maintenant un champ relativement bien défriché, tant pour la période moderne que pour la période contemporaine. Elle a été enrichie de multiples travaux sur la naissance (Gélis et al. 1981, Laget 1981, Thébaud 1986, Gélis 1988) et souvent influencée par l'ethnologie ou la sociologie (Morel 1989).

Un deuxième courant peut être distingué autour des travaux sur l'histoire de l'éducation qui a longtemps été celle des institutions scolaires. L'enfant n'est plus observé seulement dans sa famille mais dans l'institution qui lui est spécifique et dont l'histoire est celle d'une progressive extension. Plus que le premier, ce courant est centré sur l'histoire de l'adolescent, car il privilégie l'école secondaire. Aux premières recherches ayant fait date sur les collèges jésuites (de Dainville 1978), il faut ajouter celles de Compère, Chartier, Julia et Frijhoff sur ces mêmes grands établissements (Frijhoff & Julia 1975, Chartier, Compère, Julia 1976, Compère 1985) plus centrées sur la sociologie des élèves, le premier ouvrage étant plus attentif aux programmes et aux méthodes. *L'histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France* (Parias 1981), dont le quatrième tome est dû à Prost, ne peut sortir de cette dualité famille/école, faute d'études sur l'éducation hors école. Ce courant vient de s'élargir tout récemment à la petite enfance avec la grande thèse de Luc, publiée sous le titre *L'invention du jeune enfant au XIX<sup>e</sup> siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle*, qui démontre combien à travers l'institution nouvelle qui apparaît alors se construit une catégorie d'âge jusque-là assez floue et ignorée, entre deux et six-sept ans, celle du "bambin", du "marmot" ou du "jeune enfant".

Un dernier courant historiographique, plus récent, né à la fin des années quatre-vingt, s'interroge sur les enfances marginales repérées par la

2. Cf. les livraisons annuelles des *Annales de démographie historique* (depuis 1965).

loi au XIX<sup>e</sup> siècle (Dessertine 1991) et objets de multiples discours médicaux, pédagogiques et de nouvelles pratiques sociales (Petit 1992). Contemporaines d'une remise en cause du travail social et du débat autour de la convention internationale des droits de l'enfant (Jacob 1991), de nouvelles recherches historiques ont vu le jour dans le cadre d'une réflexion générale sur la protection de l'enfant et le rôle grandissant de l'État face au père de famille (Garden 1991). Elles sont parfois l'œuvre d'historiens du droit (Schnapper 1991, Gaillac 1971). Depuis quelques années, elles sont encouragées par "l'Association pour l'histoire de l'Éducation surveillée et de la protection judiciaire des mineurs" qui recueille entre autres la mémoire des éducateurs et des anciens pupilles<sup>3</sup>. Parfois sollicités par les institutions elles-mêmes, laïques (Dessertine 1990, Guillaume 1989) ou religieuses (Baratay 1996), ces travaux sont à la limite de l'histoire d'une classe d'âge, de l'histoire de l'éducation, de l'histoire de la répression et de l'histoire de l'assistance (Faure 1991). Ils contribuent à analyser l'émergence du champ de l'enfance dans notre société contemporaine.

## Un terrain exemplaire : les patronages

Si il est maintenant devenu banal de rappeler les liens qui unissent les interrogations contemporaines aux travaux historiques, il nous faut dire ici combien l'intervention d'une demande publique, ministérielle, a contribué au renouvellement des recherches historiques sur l'enfance (Dessertine & Maradan 1991, 1992, 1997). L'article que nous présentons ici est issu d'un rapport (Dessertine & Maradan 1996) rédigé à la demande conjointe de la MIRE (Mission de Recherche du ministère de l'Emploi et de la Solidarité) et de la DEP (Département des Études et de la Prospective du ministère de l'Éducation nationale) dans le cadre d'un appel d'offres sur "L'éducation des enfants et des adolescents, un enjeu pour les familles, les institutions éducatives et les réseaux sociaux" qui accordait sa place à la dimension historique des phénomènes éducatifs hors école. Nous avons alors proposé d'étudier les institutions destinées aux enfants citadins au cours de l'entre-deux-guerres, dans le cadre d'une réflexion sur la socialisation.

Une question est au cœur de cette étude sur les patronages des premières décennies de notre siècle, que nous pouvons résumer ainsi : comment se fait-il qu'en dépit d'une forte croissance urbaine — naissance de la banlieue rouge de Paris (Fourcaut 1986), doublement d'une ville comme Villeurbanne aux portes de Lyon qui passe entre 1911 et 1936 de quarante

3. Son siège est 54 rue de Garches, 92420 Vaucresson (France). Elle publie régulièrement un bulletin.

mille habitants à quatre-vingt mille — et de la crise économique des années trente, la société française ne soit pas menacée d'éclatement ?

Certes, il y a de multiples explications à ce phénomène (démographiques, culturelles, architecturales même). Notre propos ici n'est pas de les envisager toutes mais seulement de comprendre le rôle des institutions qui, en dehors de l'école et parfois en relation avec elle, se sont chargées de l'enfance au cours de cette période. L'agglomération lyonnaise, la seconde de France, avec ses six cent mille habitants, ses traditions éducatives et charitables, son militantisme, nous fournit un riche terrain d'observation.

Globalement, nous avons étudié deux grands types d'institutions, les **patronages catholiques**, les premiers en date, puisque mis en place dès le début du XX<sup>e</sup> siècle dans la plupart des paroisses et les **patronages laïques**. Pour les uns comme pour les autres, les pistes n'étaient pas ouvertes à l'avance, leurs archives n'ayant pas le statut d'archives publiques. Cependant, le soutien actif de la municipalité lyonnaise envers les institutions laïques a laissé une abondante documentation dans les archives municipales, concernant les garderies du jeudi organisées par la Ville.

Dans un premier temps, il a donc fallu repérer les patronages et les inventorier, ce qui n'a pas toujours été aisé. Nous entrons dans l'histoire des associations dont les archives ne sont pas toujours conservées avec le soin dont rêvent les historiens et qui se trouvent en outre éparpillées en différents lieux. Il nous fallait ensuite en demander l'accès, qui heureusement ne nous a que rarement été refusé. Mieux, nous avons rencontré partout un grand intérêt pour notre recherche dans le monde des militants laïques, et noué des liens de chaleureuse collaboration avec la plupart des responsables actuels. Nous avons reçu en particulier l'appui actif de la FOL (Fédération des œuvres laïques) du département du Rhône. Nous avons pu également disposer des archives de patronages laïques, registres de délibérations, registres de caisses. Hélas, certains patronages, pourtant importants, ayant disparu depuis longtemps, n'ont pas laissé de traces. Néanmoins les sources dépouillées couvrent l'essentiel de l'agglomération lyonnaise. Notre documentation a été complétée par le dépouillement du *Bulletin de la fédération des œuvres laïques d'éducation scolaires et postsecondaires du Rhône* (mensuel) et le *Réveil du Rhône*, organe du groupement départemental de l'enseignement laïque du Rhône (mensuel).

Du côté catholique, les patronages étant une initiative des paroisses, il n'y a jamais eu de regroupement systématique de leurs archives. En outre, dans le cas lyonnais, le Bureau Central des Œuvres, qui jouait un peu le rôle d'un organisme centralisateur, a pilonné ses archives lors d'un déménagement, faisant disparaître à jamais les traces essentielles des œuvres sociales catholiques. Nous nous sommes alors tournés vers les *Bulletins paroissiaux*, source largement méconnue des historiens et particulièrement riche pour

notre sujet. Petits fascicules publiés mensuellement par la plupart des paroisses à partir du début du siècle, ces imprimés de dix à vingt pages consacrent, en ville au moins, plusieurs pages de chaque livraison aux œuvres destinées aux enfants de la paroisse, ce qui en soi est déjà révélateur de la place que curés et vicaires leur accordent. Nous y avons trouvé l'essentiel de notre documentation, complété par le dépouillement de la *Semaine religieuse*, l'hebdomadaire officiel du diocèse de Lyon.

À ces deux types de sources écrites, nous avons adjoint des entretiens avec d'anciens pupilles, devenus des personnes âgées ou avec d'anciens responsables (encore plus âgés !). Nous tenons à souligner l'importance du recours au témoignage oral, qui seul permet de se défier des analyses trop rapidement tirées des archives écrites. Le recours à l'entretien nous a permis d'obtenir bien plus qu'un simple complément aux sources écrites. En nous permettant de reconstituer des itinéraires personnels, il nous a fait découvrir les passerelles que les utilisateurs aménagent entre des œuvres repérées comme antagonistes et donc de nuancer nos conclusions.

Le processus de laïcisation de l'enseignement engagé sous la Troisième République, dans les années 1880-1900, a été fondamental dans la structuration des œuvres de loisirs de l'enfant. Il a déclenché une "revanche" de l'Église qui se lance dans une tentative de mainmise sur le temps non scolaire des jeunes, mainmise obligeant le camp laïque à se montrer tout aussi dynamique. Cette rivalité a été à la source même de la floraison des œuvres de l'enfance. L'entre-deux-guerres a contribué à promouvoir une image de l'enfance et de la jeunesse en tant que telle, bien au-delà des clivages idéologiques.

## Laïques et catholiques face à face

Avec les lois scolaires des années 1880, l'Église perd le monopole de l'enseignement qu'elle assumait en France. En 1904, ses congrégations sont interdites d'enseignement. Comment faire pour ne pas perdre définitivement les jeunes générations ? Elle décide de s'infiltrer dans le temps que l'école laisse libre en proposant aux enfants des activités le jeudi, le soir et même le dimanche en dehors de la messe obligatoire. Vont donc se développer les patronages, dont le modèle est ancien (début du XIX<sup>e</sup> siècle) mais qui s'adressaient jusque-là prioritairement aux jeunes ouvriers, aux jeunes actifs. Les patronages d'enfants se multiplient sur l'ensemble du territoire français tant pour les garçons que pour les filles. Cholvy (1982) en dénombre plus de quatre mille en 1900. À Lyon, à la veille de la première guerre mondiale, chaque paroisse est dotée d'un patronage, au moins pour les garçons. Cet investissement de l'Église dans des domaines nouveaux pour elle marque à notre sens le début de cette aventure qui va conduire, en créant des lieux, des

activités, des pédagogies du loisir enfantin, à l'émergence d'une politique culturelle périscolaire en faveur de l'enfance.

La floraison même des patronages confessionnels ne peut qu'inquiéter les tenants de la laïcité. Ils ne peuvent laisser aux soins de l'Église la maîtrise du temps libre des jeunes. Assez vite, au moins à Lyon, se créent des garderies du jeudi qui fonctionnent en 1914 dans toutes les écoles publiques de garçons et qui sont les pendants laïques des patronages paroissiaux. D'autres villes comme Limoges, Orléans ou Montpellier admirent ce modèle lyonnais dû à l'initiative de la municipalité radicale et socialiste.

Le succès des patronages paroissiaux engage la Ligue de l'enseignement dans la création de patronages. Dix ans après avoir poussé à la mise en place d'associations d'anciens élèves (les amicales), au congrès d'Amiens de 1904, les amicalistes sont invités à créer des patronages laïques dans chacun des groupes scolaires dont ils sont issus. L'objectif est clair : réduire l'influence du clergé sur les élèves des écoles publiques et réduire l'inégalité entre filles et garçons en matière d'occupation du temps libre. À Lyon, le premier patronage est créé dans le quartier alors excentré de Monplaisir en 1908 et en 1912 apparaît le premier de la banlieue, celui d'Oullins, au sud de Lyon.

Ainsi, à la veille de la première guerre mondiale, les deux camps qui veulent conquérir ou reconquérir l'enfance ont mis en place leurs réseaux d'institutions. La plupart tournent au ralenti pendant les hostilités mais reprennent très vite leurs activités au lendemain du conflit. Avec toujours un sentiment d'infériorité du côté des œuvres laïques qui courent après le succès des patronages catholiques. Les propos de leurs responsables sont pleins d'une admiration amère pour les œuvres de leurs adversaires. L'exemple du patronage de la paroisse des Charpennes, quartier populaire de Villeurbanne, offre tout un symbole : il attire des effectifs triples de ceux du patronage laïque voisin !

De la rivalité entre les deux groupes idéologiques va surgir une compétition fructueuse pour le dynamisme des œuvres. Si dans beaucoup de domaines les pratiques se ressemblent, dans d'autres les offres sont très diversifiées.

## Jeux et plein air chez les catholiques

Le jeu est souvent le premier argument donné par les curés et vicaires pour justifier l'intérêt de leur patronage. "D'abord on y joue" dit-on du patronage des Charpennes<sup>4</sup>. Il est vrai qu'on joue beaucoup dans les "patro" catholiques, jeux de plein air pour la plupart, balles, boucliers, corde à traction, billes, toupies. Se maintient vivace aussi le jeu des échasses, avec parfois des

4. *L'Appel*, novembre 1936.

compétitions avec les patronages des paroisses voisines. On joue aussi aux cow-boys ou à la petite guerre franco-marocaine, actualité oblige.

On monte beaucoup sur les planches aussi. Le théâtre que les Jésuites avaient développé pour leurs élèves des collèges au XVIII<sup>e</sup> siècle se diffuse auprès des enfants des milieux populaires et prêtres et vicaires n'hésitent pas à développer le goût de la scène chez leurs jeunes ouailles. Les noms des meilleurs comédiens sont publiés dans les bulletins paroissiaux, leur jeu commenté. Des auteurs catholiques (tels Pierre l'Ermite<sup>5</sup>, Gabrielle Bossis<sup>6</sup> ou l'abbé Lavarenne<sup>7</sup>) se spécialisent dans les œuvres pour patronages et certains curés se défendent de ne proposer que des œuvres mièvres et sans qualité littéraire. Certes la volonté apologétique est toujours présente et faire pleurer sur des sentiments nobles et religieux ne semble pas contradictoire avec la fonction du théâtre de faire réfléchir tout en émouvant. On monte même de petites opérettes, ce qui est peut-être propre à Lyon où l'art lyrique est alors très populaire. Certaines salles dans la ville sont réservées aux spectacles publics donnés par des troupes de jeunes amateurs ou par des professionnels mais destinés à un public paroissial. La richesse de ce théâtre contribua à long terme à l'émergence d'une parole et d'une expression personnelles. Certes, jeux et théâtre sont destinés aux garçons et les filles restent cantonnées le jeudi dans les activités de couture de l'ouvrage. Elles ne jouent que dans de rares patronages et pour des occasions extrêmement limitées.

Les patronages catholiques s'illustrent aussi avec éclat dans les colonies de vacances. Nées avant la première guerre mondiale, elles se multiplient dans les années trente et bientôt on ne peut plus séparer le patronage de la colonie, souvent réservée aux enfants qui ont fréquenté le patronage au cours de l'année scolaire. Elle est présentée comme une récompense dans la mesure où on n'y admet que les plus disciplinés. De cette manière naissent des pratiques propres aux enfants, qui se distinguent de celles de leurs parents citadins, encore confinés dans leur ville pendant l'été ou qui ne connaissent de la campagne que leur village d'origine ou celui de leurs proches. Les enfants tissent ainsi des liens spécifiques avec des villages relativement proches de la ville, dans un rayon de cent à cent cinquante kilomètres, pour la plupart situés sur le rebord montagneux du Massif central. Il y a différents types de colonies, plus ou moins ludiques, plus ou moins sportives, plus ou moins militarisées. La découverte du plein air laisse à beaucoup des souvenirs forts, même à ceux qui, peu pratiquants, souffraient de la répétition des exercices

5. Auteur, entre autres de *Comment j'ai tué mon enfant* et *La femme aux yeux fermés* qui exaltent le sacerdoce et le sens du sacrifice.

6. Dont la pièce *Une vieille fille* et *13 gosses* est très fréquemment représentée.

7. Spécialiste de tragédies religieuses telles *L'Ermite du Sahara* ou *La Passion du Christ* continuée dans son prêtre.

religieux tout au long de la journée, mais qui admettent que dans le domaine de la vie collective en plein air les curés faisaient merveille. Pour les filles, les colonies se mettent en place beaucoup plus tardivement. Pendant longtemps, celles qui partent avec la paroisse doivent se contenter d'un placement dans des communautés religieuses installées à la campagne, souvent celles des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Le souci d'organiser un temps chrétien des vacances a contribué à créer un temps spécifique de l'enfant qui ne se définit plus seulement par un temps de "vacance" au sens premier du terme mais qui prend un sens dynamique. Soucieux de lutter contre l'oisiveté des enfants pendant l'été, mais aussi de maintenir des troupes nombreuses à l'Église, les responsables ecclésiastiques comptent bien sur le temps passé à la colonie pour renforcer la foi des petits paroissiens. Pour certains, la colonie, confortant l'action de la famille et celle de l'école, est le creuset de la formation d'une élite chrétienne et sociale. Les exercices religieux répétés (prière du matin en commun dans le dortoir, messes, benedicite, visites au Saint-Sacrement, etc.) scandent le temps des vacances, renforcent le lien communautaire des enfants. Ils alternent avec de très longues excursions à pied (les congés) favorisant la découverte de la nature, les petits bains en rivière, etc., tout un ensemble d'exercices physiques jusque-là inconnus de ces enfants.

Du côté des laïques, les colonies relèvent plutôt des politiques municipales et du regard hygiéniste et médical sur la lutte contre le rachitisme ou contre la tuberculose que d'une volonté d'éducation républicaine. Le mouvement est parti des œuvres des enfants à la montagne, associations privées lancées dans la mouvance de l'école publique au début du siècle. Ces associations doivent beaucoup socialement aux médecins convertis à l'hygiène et politiquement aux radicaux défenseurs de la laïcité. Elles ont été mises en place à Lyon, en 1901, par le professeur Beauvisage, à Villeurbanne en 1902, par le docteur Pacaud, à Oullins en 1903 par le docteur Roland qui, comme Beauvisage, est sénateur radical-socialiste. Le docteur Lazare Goujon, maire socialiste de Villeurbanne, est à son tour président de l'œuvre des enfants à la montagne de sa ville au lendemain de la première guerre. Ces œuvres veulent distraire les enfants et "les fortifier en leur faisant respirer l'air pur et salubre de la campagne". À leur création au début du siècle, elles envoient leurs pupilles chez des paysans, dans les régions mêmes qui étaient traditionnellement les lieux d'accueil des enfants des hôpitaux, c'est dire que le discours hygiéniste ne s'accompagne pas de pratiques éducatives innovantes. Au lendemain de la première guerre mondiale, dans le meilleur des cas, quand les municipalités sont dynamiques comme celle de Lazare Goujon, à Villeurbanne, elles se déroulent dans des établissements spécifiques, aménagés pour la scolarisation d'enfants de santé précaire et/ou vivant dans des conditions sociales difficiles. Villeurbanne envoie ainsi l'été des enfants en



colonie dans les écoles de plein air qu'elle vient d'aménager. Mais ces œuvres, bien qu'en constant développement, touchent beaucoup moins d'enfants que les colonies catholiques et ne s'inscrivent pas dans une réflexion pédagogique. Elles sont en outre plus rares. Pour l'organisation du temps des vacances et de la découverte du plein air, les catholiques semblent avoir été pionniers.

## Musique et danse chez les laïques

Si les jeux et les colonies caractérisent les activités du temps libre chez les catholiques, pour les laïques, l'éducation de l'esprit et de la sensibilité est fondamentale. Rien ne doit être refusé aux jeunes en formation quelle que soit leur origine sociale. Dès l'enfance, ceux qui participent à la vie des patronages laïques ont de nombreuses possibilités d'accéder aux beaux-arts et particulièrement à la musique pour apprendre à jouer d'un instrument et se familiariser avec le solfège.

La pratique de la musique est effective dès les premières années du siècle. Chaque patronage tient à avoir une clique et si possible une fanfare. Un an après sa création, celui d'Oullins a formé une clique, suivi par d'autres patronages et en particulier par celui de Monplaisir qui, à l'origine, s'appelait la "Société des fifres et tambours scolaires de Lyon-Troisième". Dans les statuts de celle-ci, il est clairement mentionné que l'un des buts du patronage est "de donner le goût musical aux enfants par l'étude du solfège et des instruments".

La formation musicale des pupilles des patronages ne se limite pas au clairon et au tambour ! Au cours de l'entre-deux-guerres, des cours spécialisés, appuyés par la Fédération des œuvres laïques, s'ouvrent dans les patronages, en particulier de violon, dont la pratique est très importante parmi les enfants des milieux populaires. Ainsi, au patronage Villette-Paul-Bert, situé dans un des quartiers les plus défavorisés de Lyon, une vingtaine d'enfants suivent, dès les années vingt, les cours de violon. Ailleurs, la mandoline vient s'adjoindre au violon. Cet effort de diffusion de la musique est propre aux groupements laïques. Les petits des patronages catholiques se limitent aux chants d'église ou aux chansons de colonies de vacances.

De nombreuses autres activités culturelles sont proposées aux pupilles (garçons et filles). À l'association Jules Ferry, par exemple, sont organisés des cours de diction et de comédie et, grâce au dynamisme de son professeur, la danse rythmique prend une très grande extension, ce qui conduit à la création d'une section fillettes qui est très recherchée pour animer les fêtes des différents patronages de la région. En 1935, cette section obtient le deuxième prix de ballet au concours fédéral. L'année suivante, elle se produit au parc de la Tête d'Or au moment de la fête de la Fédération des patronages laïques. La danse enseignée aux fillettes est une discipline exclusivement laïque.

## Le cinéma pour tous

Les catholiques, pape en tête, se sont vite ralliés au cinéma dont ils ont compris la puissance de séduction sur les populations et qui, volontairement contrôlé, pouvait devenir un moyen de moralisation. Plutôt que d'en déplorer le succès, ils ont perçu qu'il était lié à la modernité et qu'ils se devaient de se saisir de ce moyen de communication pour ne pas voir leur échapper les classes populaires, et le public infantin. L'Église, qui a perdu le monde ouvrier au XIX<sup>e</sup> siècle, ne veut plus manquer ses rendez-vous avec la modernité. En 1936, l'encyclique du pape sur le cinéma "décrit l'influence profondément moralisatrice des bons films"<sup>8</sup>. Le pape fait aux catholiques un devoir de conscience de s'organiser sur le terrain du cinéma. En 1939, les catholiques français possèdent quatre cents salles familiales en format standard et mille deux cents en format réduit<sup>9</sup>. Ces salles, groupées en associations régionales et fédérées dans la Centrale catholique du cinéma, exercent, selon eux, une heureuse influence sur la production cinématographique. Aux Charpennes, l'Association d'éducation populaire ouvre, en 1935 dans la salle du Foyer un cinéma parlant, le "Ciné-Foyer", réponse au fait que le cinéma "s'est imposé partout ; il suffit de voir, de compter le nombre de salles sur le seul territoire des Charpennes pour comprendre à quel point il fait partie de notre vie."<sup>10</sup>

Au "patro" le cinéma devient très vite un des plus grands centres d'intérêt. "(Il) attire (les enfants) comme une flamme brillante attire les papillons."<sup>11</sup> Les catholiques le reconnaissent volontiers : pour avoir des enfants à l'église, il faut leur offrir le cinéma. Dans les années trente, c'est devenu une certitude pour tous les responsables de patronages. En 1932, un bulletin paroissial s'émerveille qu'il y ait eu trois cent cinquante enfants aux vêpres du dimanche après-midi et interroge : "Y en aurait-il eu autant à l'église et aux patronages le dimanche soir si le cinéma ne les attirait pas ?"<sup>12</sup>

Aussi, dès les lendemains de la première guerre, les paroisses les plus "modernes" se lancent dans un équipement en appareils de projection, des Pathé-Baby, et dès janvier 1933, certaines sont déjà équipées en parlant. Quand on songe que le cinéma parlant a été lancé aux États-Unis à la fin de l'année 1927 (Weber 1994) on voit que les autorités paroissiales n'ont pas perdu de temps ! Cet effort des paroisses est pourtant lourd pour leurs finances, mais elles considèrent que le cinéma n'est pas "une fantaisie de luxe mais un instrument d'apostolat."<sup>13</sup> D'autres paroisses emmènent leurs enfants

8. *Annales de St-Georges*, février 1939.

9. *Annales de St-Georges*, février 1939.

10. *L'Appel*, décembre 1935.

11. *L'Appel*, février 1933.

12. *Bulletin paroissial de St-Denis-la-Croix-Rousse*, février 1932.

13. *L'Appel*, février 1933

dans des salles publiques le jeudi après-midi mais cela reste un luxe par rapport aux projections du Pathé-Baby dans la salle du patronage. Certes, ces sorties permettent de créer des habitudes de fréquentation des bonnes salles.

La création de séances cinématographiques est à l'origine de la renaissance des garderies du jeudi pour les enfants des écoles publiques. L'expérience des garderies d'avant-guerre avait provoqué un profond scepticisme chez les militants laïques. Si tous sont persuadés qu'elles ont rendu de grands services aux parents, en revanche, de nombreux responsables ne sont pas convaincus qu'elles servent utilement la cause enfantine en l'absence d'un renouvellement des procédés pédagogiques et du manque d'efforts de la part du personnel d'encadrement (des instituteurs).

À l'origine de la promotion du cinéma comme moyen pédagogique susceptible de séduire les jeunes enfants, on rencontre un nouveau venu dans la vie culturelle lyonnaise, Gustave Cauvin, conférencier de talent qui, durant la première guerre mondiale, s'est illustré par une intense propagande antialcoolique. Durant cette expérience, il découvre la puissance éducative du cinéma. Après son installation à Lyon en 1918, il va convaincre aussi bien la municipalité que les dirigeants laïques de faire de la projection de films l'armature pédagogique des nouvelles garderies du jeudi. Dès lors, elles ne vont cesser de se multiplier. De trois séances, dans trois salles différentes, en 1921, on passe à dix-sept en 1927. Les programmes s'enrichissent par l'achat de films comiques, de drames et de comédies en deux ou douze parties qui obligent les enfants à être assidus aux garderies. Dès les années trente, tous les garçons des écoles publiques bénéficient d'une séance hebdomadaire. Les filles quant à elles restent en marge de ce phénomène. Cantonnées dans les ouvriers, elles continuent à apprendre uniquement leurs tâches de futures ménagères: la couture et la cuisine.

Par ailleurs, les dirigeants de certains patronages font un effort très important pour équiper leur association en appareils de projection, comme l'association Jules Ferry et le patronage du 1er arrondissement. Cela leur permet d'organiser, en plus des séances du jeudi, des projections le samedi soir et le dimanche après-midi. Le public est composé tout à la fois des pupilles et des membres de leur famille, parents et frères et sœurs. Pour organiser leur programmation, ils font souvent appel à l'Office régional du cinéma éducateur laïque, créé par Cauvin en 1925, qui leur fournit des courts métrages comiques et des films par épisodes dont le nombre peut s'élever jusqu'à dix-sept. Ils désirent favoriser la fréquentation de ces séances en les offrant à des tarifs extrêmement modiques. Leur souhait est d'organiser des loisirs qui, par-delà l'enfant et grâce à lui, touchent l'ensemble de la famille et l'introduisent dans un monde culturel moins frivole que celui des cinémas de quartier.

D'ailleurs, en matière culturelle, la Fédération des patronages n'a jamais perdu de vue que l'enfant pouvait être "l'éducateur du peuple".

## L'enfant médiateur culturel et/ou politique

Ce souci de promotion de l'enfant comme médiateur culturel se retrouve dans les manifestations et les fêtes publiques organisées par les uns et les autres.

### Les défilés des sociétés de gymnastique

Les sociétés de gymnastique catholiques prospèrent dès le début du siècle. Dès les lendemains de la guerre, elles reprennent leurs activités et, fait nouveau, mettent en place des concours régionaux ou interrégionaux qui attirent des milliers d'enfants et de jeunes gens. Les exercices du stade sont désormais précédés de grandioses défilés des gymnastes dans les rues des villes dans lesquelles se déroulent les concours. À Lyon, dès 1921, plusieurs milliers de jeunes gymnastes vêtus de blanc parcourent la ville, de la cathédrale jusqu'au stade, en traversant le centre ville. "Drapeau flottant, clairon sonnante" les aspects martiaux de cette parade impressionnent favorablement les plus critiques à l'égard des manifestations de l'Église. Un journaliste du *Nouvel-Liste*, journal catholique, prête ces propos à deux observateurs laïques : «Leurs gymnastes se tiennent bien», constate un observateur sceptique. "Oui, c'est leur grande force", répond son voisin. "Ah, si chez nous on avait cette discipline!"<sup>14</sup>.

Du côté laïque, si la préoccupation est identique, elle n'en prend pas moins une tonalité spécifique. Les défilés sont dénués de l'allure militaire des précédents et ressemblent plus à la démonstration d'une grande force pacifique. C'est le cas de la fête qu'organise chaque année la fédération des patronages laïques. Elle est précédée d'un immense défilé des enfants dans la ville. Ils marchent depuis la place Bellecour jusqu'au parc de la Tête d'Or où se déroulent les festivités. Naturellement la presse catholique reproche à ces défilés leur manque de tenue, leur débraillé, leur anarchie.

Ce goût du défilé gagne les édiles qui se lancent aussi, bien au-delà de la mise en valeur des activités sportives ou gymniques, dans l'organisation de fêtes de la jeunesse.

---

14. *La semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 1921, 2, p166.

## Les fêtes de la jeunesse à Lyon

Que la première fête de la jeunesse se déroule en 1926 n'est pas le fruit du hasard. Depuis la fin de la guerre, les œuvres péri et post scolaires ne réussissent pas à mettre en place un enseignement régulier et efficace de l'éducation physique. Les dirigeants de la Fédération des patronages reconnaissent leur échec dans ce domaine. Pour tenter d'y remédier, ils créent une troupe fédérale composée des meilleurs gymnastes des différents patronages. Son objectif initial est de susciter un mouvement de ferveur envers la pratique de l'éducation physique parmi les pupilles des patronages et des membres des amicales; puis de participer, dans le futur, à des actions de formation. L'incapacité des œuvres laïques à promouvoir l'éducation physique engage la municipalité lyonnaise à prendre le relais de ces institutions défaillantes en créant les fêtes de la jeunesse.

Édouard Herriot, avec la complicité du professeur Latarjet, conduit une politique audacieuse dans ce domaine. Dès 1921, les deux hommes ont créé l'Institut d'éducation physique dans le but de préparer moniteurs et instituteurs à l'enseignement de cette discipline. Lorsque Lyon est choisie pour accueillir la quarante-huitième fête fédérale des sociétés de gymnastique de France à laquelle doivent participer cinq cents sociétés françaises et cent vingt étrangères rassemblant près de vingt mille gymnastes, Latarjet, saisissant l'opportunité, convainc Herriot de faire participer à ces festivités tous les enfants, de la maternelle à la classe de fin d'études primaires, et les membres du corps enseignant. S'il s'agit, d'abord, de révéler aux parents l'essor de la culture physique scolaire, il n'en reste pas moins vrai que cette manifestation doit démontrer les bienfaits de la culture physique et, ce faisant, lutter contre les préjugés qui visent cette discipline. À partir de 1926, "cette grande parade annuelle exalte le culte d'une jeunesse saine... L'éducation physique s'impose comme un moyen de lutte contre le surmenage intellectuel, de prévention de la maladie, de restauration des valeurs morales, de régénération de la race." (Arnaud 1993)

Hymne à la vie, à la beauté, cette manifestation connaît, chaque année, un vif succès. Les spectateurs sont toujours plus nombreux (dix mille en 1927, trente mille en 1932) tout comme les participants (deux mille cinq cents en 1926, dix mille en 1932). La diversité des évolutions et des mouvements d'ensemble, la qualité des exercices gymniques permettent de comprendre l'accueil enthousiaste de la population lyonnaise. Enfin, cette promotion de l'enfance et de ses maîtres au travers des exercices physiques se déroule dans un climat de pacifisme serein. Là, l'éducation physique n'est pas au service de la préparation militaire. Elle ne prépare pas les corps à une prochaine hécatombe. La place occupée par les femmes en témoigne. À bien des égards, la presse qui rapporte l'événement transforme cette manifestation en

promotion de l'institutrice laïque. Un journaliste inspiré va jusqu'à écrire en 1936: "La femme triomphe. Elle le suscite d'ailleurs. Toutes ces jeunes monitrices sont parfaitement entraînées, sûres d'elles. Elles le montrent quand elles donnent la réplique aux moniteurs mâles au cours d'exercices au cheval d'arçon et aux barres parallèles". Sur ce point, les organisateurs se démarquent des dirigeants catholiques. Il est certain qu'ils n'en sont pas mécontents.

L'observateur d'aujourd'hui constate que des dispositifs nés d'une querelle entre des adultes ayant des objectifs idéologiques opposés ont permis aux enfants d'acquérir un sens critique relativement développé, en favorisant une amélioration tant qualitative que quantitative de l'offre éducative. Un enfant sur deux a participé à un moment ou à un autre aux activités des patronages qui sont alors à leur apogée. Beaucoup d'enfants sont ainsi devenus sinon des consommateurs de loisirs, du moins de véritables braconniers des pratiques culturelles qui leur étaient proposées. Combien de pupilles, qui participent aux activités des patronages laïques le jeudi de quatorze à seize heures pour assister à la séance de cinéma, allaient-ils ensuite goûter au "patro" de la paroisse ou inversement? Combien de trajectoires aussi, qui commencent à la garderie du jeudi (laïque), se poursuivent le temps du catéchisme au patronage catholique et à sa colonie, où la découverte des joies du plein air conduit plus tard le jeune homme dans les circuits des Auberges de jeunesse?

Ainsi les résultats de notre enquête sont-ils optimistes, dans ce sens qu'ils révèlent que les tentatives d'embrigadement ou de séduction, même orientées en direction des enfants d'âge scolaire, ne peuvent être qu'éphémères dans une conjoncture animée par des rivalités politiques.

---

## Bibliographie

*Annales de démographie historique* depuis 1965

*Annales de St-Georges*, février 1939

ARIÈS P., 1960, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon

ARIES P., DUBY G. (dir.), 1986-1987, *Histoire de la vie privée*, Paris, Le Seuil, 5 vol.

ARNAUD P., 1993, *L'éducation physique*, in Avanzini G., *Éducation et pédagogie à Lyon*, CLERSE-Lyon 2

BARATAY E., 1996, *Le père Joseph Rey, serviteur de l'enfance défavorisée. Une expérience d'insertion au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Beauchesne

*Bulletin paroissial de St-Denis-la-Croix-Rousse*, février 1932

BURGUIERE A., KLAPISCH-ZUBER C., SEGALEN M., ZONABEND F., 1986, *Histoire de la famille*, Paris, A. Colin, 2 tomes

BURGUIERE A., KLAPISCH-ZUBER C., SEGALEN M., ZONABEND F., 1989, *L'enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, Olivier Orban

- CHARTIER R., COMPERE M.-M., JULIA D., 1976, *L'éducation en France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES
- CHOLVY G., 1982, Les organisations de jeunesse d'inspiration chrétienne ou juive, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles in *Mouvements de jeunesse. Chrétiens et juifs. Sociabilité juvénile dans un cadre européen (1799-1968)*, Paris, Le Cerf
- COMPÈRE M.-M., 1985, *Du collège au lycée (1500-1900). Généalogie de l'enseignement secondaire français*, Paris, Gallimard/Julliard ("Archives")
- CRUBELLIER M., 1979, *L'enfance et la jeunesse dans la société française (1800-1950)*, Paris, A. Colin
- DAINVILLE F. de, 1978, *L'Éducation des Jésuites (XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Les Éditions de Minuit, ("Le sens commun")
- DESSERTINE D., 1990, *La société lyonnaise pour le sauvetage de l'enfance et de l'adolescence (1890-1960). Face à l'enfance en danger, cent ans d'expérience de l'internat et du placement familial*, Toulouse, ERES, ("ETHISS")
- DESSERTINE D., 1991, "La catégorisation de l'enfant par la justice", *Les Cahiers de la recherche sur le travail social*, ALTER, numéro spécial, juin, Classer les assistés
- DESSERTINE D., MARADAN B., avril 1991, *Pratiques judiciaires de l'assistance éducative (1889-1940)*, rapport de recherche, MIRE, Centre Pierre Léon
- DESSERTINE D., MARADAN B., 1992, "La loi de 1889 et ces orphelins qui ont le malheur d'avoir des parents", *Autorité, responsabilité parentale et protection de l'enfant*, Lyon, Chronique sociale, p238-245
- DESSERTINE D., MARADAN B., avril 1996, *Les institutions de socialisation des enfants de la ville (1919-1940)*, MIRE, Centre Pierre Léon, 181p
- DESSERTINE D., MARADAN B., 1997, "Familles soupçonnées, familles déchues (1889-1941)", *La revue internationale de l'éducation familiale. Recherches et interventions*, Matrice, n1, p7-13
- DUPÂQUIER J. (dir.), 1988-1990, *Histoire de la population française*, Paris, PUF, 5 tomes
- FAURE O., 1991, La loi du 24 juillet 1889 dans le cadre d'une nouvelle politique sociale, in JACOB A. (dir.) *Les droits de l'enfant. Quelle protection demain?* Paris, Lierre et Coudrier, Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence, p34-40
- FLANDRIN J.-L., 1975, *Les amours paysannes*, Paris, Gallimard/Julliard ("Archives")
- FLANDRIN J.-L., 1976, *Familles: parenté, maison, sexualité dans l'ancienne France*, Paris, Hachette
- FOURCAUT A., 1986, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les Éditions ouvrières, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques
- FRIJHOFF W., JULIA D., 1975, *École et société dans la France d'Ancien régime*, Paris, A. Colin ("Cahier des Annales")
- GAILLAC H., 1971, *Les maisons de correction*, Paris-Vaucresson, CUJAS, 378p
- GARDEN M., 1991, L'enfant dans et hors la famille ou l'histoire équivoque in Jacob A. (dir.) *Les droits de l'enfant. Quelle protection demain?* Paris, Lierre et Coudrier, Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence, p221-232
- GELIS J., 1988, *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Fayard
- GELIS J., LAGET M., MOREL M.-F., 1981, *Entrer dans la vie. Naissances et enfances dans la France traditionnelle*, Paris, Gallimard/Julliard ("Archives")
- GUILLAUME P., 1989, *Un siècle d'histoire de l'enfance inadaptée: l'OREAG, 1889-1989*

- (*Orientation et éducation des enfants et adolescents de la Gironde*), Paris, Expansion scientifique française
- JACOB A. (dir.), 1991, *Les droits de l'enfant. Quelle protection demain?* Paris, Lierre et Coudrier, Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence
- L'Appel*, février 1933, décembre 1935, novembre 1936
- La semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 1921
- LAGET M., 1981, *Naissances. L'accouchement avant l'âge de la clinique*, Paris, Le Seuil.
- LEQUIN Y. (dir.), 1983-1984, *Histoire des Français*, Paris, A. Colin, 3 tomes
- Les jeunes et les autres*, 1986, Paris, CRIV
- LEVI G. & SCHMITT J.-C., 1996, *Histoire des jeunes en Occident*, Paris, Le Seuil, 2 tomes
- LUC J.-N., 1997, *L'invention du jeune enfant au XIX<sup>e</sup> siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle* Paris, Belin
- MAYEUR F., 1981, De la Révolution à l'École républicaine in Parias L.-H. (dir) *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tome III, Paris, G-V Labat
- MOREL M.-F., 1989, "À propos de la bibliographie française récente sur l'histoire de l'enfance", *Le social aux prises avec l'histoire*, v2, op. cit., note 3, p11-30
- PARIAS L.-H. (dir), 1981, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Paris, G-V Labat
- PERROT M., 1989, Préface de *Le social aux prises avec l'histoire*, v2, *Enfances (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, *Vie sociale-Les Cahiers de la recherche sur le travail social*, n17/89, Paris, CEDIAS, Musée social, Université de Caen, p7-10
- PETIT J.-G., 1992, *Ces peines obscures. La prison pénale en France (1780-1875)*, Paris, Fayard
- PROST A., 1982, L'École et la Famille dans une société en mutation, in Parias L.-H. (dir) *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tome IV, Paris, G-V Labat
- ROLLET-ECHALLIER C., 1990, *La politique à l'égard de la petite enfance sous la Troisième République*, Paris, INED 2 tomes
- SCHNAPPER B., 1991, *Voies nouvelles en histoire du droit. La justice, la famille, la répression pénale (XVI-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, PUF
- SOLE J., 1976, *L'amour en Occident à l'époque moderne*, Paris, Albin Michel
- THEBAUD F., 1986, *Quand nos grand-mères donnaient la vie*, Lyon, PUL
- WEBER E., 1994, *La France des années trente. Tourments et perplexités*, Paris, Fayard, p96